

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR UNE RENCONTRE

RENCONTRE		
Jour :	Date :	Heure :
Endroit de la rencontre : □ 900, av Bourdages Nord, Saint-Hyacinthe □1166, rue Saint-André, Acton Vale □ Autre :		
Nom du conseiller :		

VOICI CE QUE VOUS DEVEZ APPORTER

- ∞ La carte d'assurance maladie du défunt (si elle est à l'hôpital ils vont nous la remettre)
- ∞ Le numéro d'assurance sociale du défunt et du responsable
- ∞ Son certificat de naissance (sinon, avoir les informations qui y sont inscrites)
- ∞ Date de mariage/union civile, de divorce ou de séparation s'il y a lieu
- ∞ S'il y a un(e) conjoint(e) vivant(e), nous avons besoin des mêmes informations que cihaut de plus que le lieu de l'union.
- Photo de bonne qualité (si thanatopraxie veuillez en prévoir une qui servira de modèle pour le maquillage et la coiffure)
- Si thanatopraxie ou une identification est prévue il faut : les vêtements (manches longues, col haut, non transparent), sous-vêtements, bas, prothèses dentaires, lunettes, bijoux et chapelet
- A-t-on prévu une sépulture dans un cimetière? (Avoir les informations relatives à celleci, les coordonnées du cimetière, numéro du lot, le concessionnaire, etc.)
- La liste des personnes laissées dans le deuil que vous souhaitez voir dans l'avis de décès, en mentionnant le lien de parenté et le nom de fille pour les dames (nous vous offrons le service d'avis en ligne gratuitement)
- Une carte de crédit pour commander le certificat ou copie d'acte de décès. (Nous faisons la demande en ligne afin de réduire les coûts relatifs et les délais. Une copie d'acte en traitement régulier coûte en 2016 38,25\$)